

Or, jusqu'ici l'OTAN a fait face à ses responsabilités, et je crois qu'elle devrait continuer, mais par contre, après 25 ou 26 ans de protection en Europe, ne serait-il pas temps que les pays européens voient un peu plus largement à leur propre défense en participant économiquement, par exemple, en nombre et en qualité d'hommes et d'armement à la défense européenne. Sans doute, la participation canadienne a un objectif, celui de reporter le plus loin possible le risque de conflit d'envergure qu'on a connu en 1939-1945 ou en 1914, et qui, s'il se produisait dans l'avenir, pourrait avoir des conséquences beaucoup plus importantes pour l'Amérique. Or, je pense que dans cette optique, les pays de l'Europe qui veulent se protéger devraient participer plus largement à ces organisations de défense.

Il est un autre problème aussi, on l'a signalé avant moi, c'est celui de moderniser notre armement de défense et de surveillance. Nous sommes appelés à effectuer prochainement des améliorations sensibles, parce que l'on constate que nos appareils d'aviation, par exemple, sont presque désuets, et que l'on doit les remplacer dans un avenir assez rapproché. Or, tout ceci commande des dépenses astronomiques, et étant donné que dans nos Parlements démocratiques, le gouvernement doit soumettre ses crédits au Parlement et à la population, chose qui ne se fait pas de l'autre côté de la barricade, dans les pays de l'autre pacte du moins, on se demande si l'URSS n'est pas en train de gagner ainsi une guerre d'usure.

A tout événement, monsieur l'Orateur, je pense que ces rencontres ne peuvent que faire mieux comprendre les besoins de cette organisation, et la proposition du très honorable premier ministre (M. Trudeau) pourrait compléter ce qui s'est fait dans le passé pour qu'on puisse avoir une meilleure vue d'ensemble des problèmes qui se posent et trouver les solutions qui s'imposent pour les résoudre et conserver ce bloc pour faire face à l'autre partie qui est toujours dangereuse, à mon avis.

Alors, je pense que l'on doit continuer de surveiller de près ces agissements, et pour y arriver, il faut des rencontres sérieuses et les plus fréquentes possibles.

[Traduction]

M. Stanfield: Monsieur l'Orateur, j'aimerais demander des précisions au très honorable député à propos des liens contractuels qui, si j'ai bien compris, consisteront en une structure selon laquelle il y aura des consultations entre la CEE et le Canada au fur et à mesure que des questions seront soulevées. C'est du moins ce que j'avais cru comprendre. L'honorable représentant me reprendra si j'ai tort.

J'aimerais aussi lui demander si, cette fois-ci, ses discussions avec les représentants de la CEE sont allées plus loin? A-t-il eu l'occasion de discuter de l'attitude de la France avec le président de France ou de l'attitude du gouvernement français envers un tel lien contractuel entre la Communauté économique européenne et le Canada? Le premier ministre a maintenant visité tous les pays de la CEE et il nous a fourni beaucoup de renseignements à propos de l'attitude de leur gouvernement, exception faite, je pense, de l'attitude du gouvernement français.

M. Trudeau: En ce qui concerne la première partie de la question, monsieur l'Orateur, la réponse est oui, nous

OTAN

sommes allés plus loin. Comme l'honorable représentant le sait, la commission a maintenant convenu avec nous de la forme du mandat qui servira de base à un accord entre la Communauté et le Canada pour ce qui est de concrétiser le lien contractuel. Ainsi, en réalité, nous avons discuté d'autre chose que le simple mandat. Ces questions sont déjà en voie d'être réglées. Mes entretiens avec le président et les deux vice-présidents de la commission concernaient surtout l'autorisation en vertu de laquelle le conseil des ministres permettrait à la commission de négocier le mandat et quelles mesures précises le Canada pourrait prendre en attendant que le conseil des ministres donne cette autorisation.

J'imagine que cela nous amène à la deuxième question au sujet des mesures précises que nous avons prises en France. J'aimerais d'abord reprendre l'honorable représentant qui a déclaré que je n'ai pas parlé de l'attitude du gouvernement français. Je l'ai fait après mes entretiens à Paris en octobre dernier. A ce moment-là, je n'étais pas encore allé à Bruxelles et, depuis, je n'ai pas officiellement parlé de la question avec le président ou le premier ministre de France. Comme l'honorable représentant le sait peut-être, ni le premier ministre ni le président n'assistaient aux réunions de l'OTAN. Cependant, le premier ministre est allé au banquet le jeudi soir, je pense. Autant que je sache, il est arrivé juste à temps pour le banquet et est parti immédiatement après. Probablement parce que j'étais le plus ancien premier ministre au banquet, j'étais assis en face du président de France. Nous avons parlé un peu, mais comme la table mesurait au moins 10 pieds de largeur, il était un peu difficile d'entrer dans les détails.

● (1640)

M. Stanfield: Nous n'avons pas de problème de communication ici.

M. Trudeau: C'est exact, mais nous avons des microphones ici. Je pourrais ajouter que le roi des Belges n'avait pas jugé opportun de munir ses hôtes de téléphone ni de télégraphe. Je n'aurais même pas pu lui donner des coups de pied sous la table comme j'aimerais le faire si j'étais assis en face du député de Peace River. Je lui donnerais même des coups par-dessus la table si j'étais assez près.

Très bientôt, au cours des prochaines semaines, le Canada recevra la visite du ministre du Commerce de France et de l'un des principaux ministres d'État, M. Poniatoski. Naturellement, ce sera sans doute le sujet dont nous les entretiendrons. Nous ne savons pas pour l'instant s'il sera possible d'en communiquer les résultats à la Chambre.

M. Stanfield: Monsieur l'Orateur, j'aurais une question concernant la détente. Je voudrais demander au premier ministre s'il a eu des entretiens avec ses collègues de l'OTAN au sujet de la détente, notamment au sujet du droit des citoyens de quitter leur pays. Ce qui m'inquiète c'est que la détente soit négociée peut-être sans qu'on arrive à aucun résultat concret à cet égard et qu'elle consiste pour nous, en fait au moins, à approuver le déplacement très limité que peuvent effectuer actuellement les citoyens de l'URSS et d'autres pays. Le premier ministre a-t-il quelque nouvelle encourageante à nous annoncer à cet égard?